Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Date de réception de l'AR: 14/10/2020
089-218900918-20201008-D_2020_088-DE

République française
Département de l'Yonne
CNE CHATEL CENSOIR

Séance du jeudi 08 octobre 2020

Date de la convocation: 05/10/2020

Membres en exercice :

Présents : 11

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt et le huit octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Joël BOISSIERE par Anne COLLINOT, Barbara LOUCHART par Olivier MAGUET

Excusés : Jean-Jacques DEBIEVE, Michèle MATHIEU

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET DU SERVICE DE L'EAU - (D_2020_088)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les ressources propres au budget 2020 du service de l'eau sont insuffisantes pour couvrir l'investissement, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en euros	233,47	
	TOTAL :	**233,47**	**0,00**

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses le supplément de crédit afin de couvrir le défit des ressources propres.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire

Olivier MAGUET